

# COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

## ASSEMBLEE DE CORSE

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2011  
REUNION 31 MARS – 1<sup>ER</sup> AVRIL 2011

N° 2011/O1/017

### MOTION AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE

- **DEPOSEE PAR :** MMES ET MM. Jean BIANCUCCI, Gilles SIMEONI, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Christophe ANGELINI, Agnès SIMONPIETRI, Christine COLONNA, Xavier LUCIANI, Mattea LACAVE, Hyacinthe VANNI, Fabienne GIOVANNINI ET Michel CASTELLANI AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »

- **OBJET :** LA CORSE ET LE MORATOIRE NUCLEAIRE.

---

**CONSIDERANT** la catastrophe subie par le Japon et ses conséquences sur le plan humain et sur le plan économique,

**CONSIDERANT** que, comme cela a été le cas pour la catastrophe de Tchernobyl, les conséquences de telles catastrophes franchissent les frontières naturelles et administratives ; et que par conséquent chaque communauté humaine a un droit d'ingérence dans la politique nucléaire des autres états et régions,

**CONSIDERANT** l'existence d'un projet de centrale nucléaire en Sardaigne ; et de trois autres projets en Italie, tous à une proximité inquiétante de la Corse,

**CONSIDERANT** la présence en France de plusieurs centrales nucléaires vétustes dont une partie située dans la vallée du Rhône balayée par le Mistral dont l'influence se fait fortement sentir en Corse,

**CONSIDERANT** les déclarations hésitantes et contradictoires des différents responsables de la filière nucléaire,

**CONSIDERANT** que de nombreux pays, dont en particulier en Europe (l'Autriche, le Danemark, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal) n'ont pas de centrales nucléaires et ne s'éclairent pourtant pas

à la bougie, comme c'est d'ailleurs le cas pour 170 pays sur les 200 que comporte la planète,

**CONSIDERANT** que le nucléaire ne répond qu'au seul besoin en électricité. Ainsi, la part du nucléaire dans le mix énergétique français est dérisoire : l'atome représente 17 % en énergie finale (mais 80 % de la production d'électricité). Et encore plus faible en Europe (5 %) ou dans le monde (2,7 % de l'énergie finale et 13,8% de la production d'électricité),

**CONSIDERANT** l'incapacité à nouveau démontrée, hélas, par la catastrophe de Fukushima, toujours dangereusement évolutive, d'assurer une sûreté nucléaire à la population et à l'environnement,

**CONSIDERANT** le casse-tête insurmontable pour le moment de la gestion des déchets de l'énergie nucléaire,

**CONSIDERANT** le coût exponentiel de l'industrie du nucléaire, mobilisant une énorme part du budget de la recherche énergétique (90% à vérifier),

**CONSIDERANT** que, dans ces conditions, l'Assemblée de Corse est en droit de s'ingérer dans la politique nucléaire de tous les Etats,

## L'ASSEMBLEE DE CORSE

### DEMANDE :

- Qu'un moratoire dans la construction de centrales nucléaires soit décrété en France et qu'un débat, large et démocratique, sur la « sortie du nucléaire » soit organisé sans plus attendre.
- Qu'à sa suite toute éventuelle poursuite de la filière nucléaire soit conditionnée à la tenue d'un référendum.
- Qu'un **moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire** soit instauré par l'Organisation des Nations Unies avant toute poursuite du programme nucléaire français, européen, étranger.